



Paris, le 2 juin 2025

CONDITIONS GÉNÉRALES - CONVENTION DE GESTION DE COMPTE PROFESSIONNELS - 15.07.2025

Chère Cliente, Cher Client,

Vous avez choisi de faire confiance à Caixa Geral de Depósitos (CGD) pour la gestion de votre compte et nous vous en remercions.

Nous vous informons qu'à compter du 15.07.2025, de nouvelles conditions générales – Comptes Professionnels sont applicables. Vous trouverez ci-dessous le détail des modifications apportées par rapport à la version en vigueur depuis le 15.03.2019 :

- 1/ L'actualisation de nos mentions légales suite à l'augmentation de notre capital social et au changement d'adresse du siège de la succursale France : notre capital social s'élève à 4.525.714.495,00 Eur et le siège de la Succursale France est au 2 rue des Italiens, 75009 Paris.
- 2/ L'actualisation de l'obligation de mise en œuvre des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle avant toute entrée en relation d'affaires => **Article 9.2.2 des nouvelles conditions générales.**
- 3/ L'actualisation relative à la connaissance client et surveillance des opérations pendant la durée de la relation d'affaires => **Article 9.2.3 des nouvelles conditions générales.**
- 4/ La suppression du recueil du consentement tacite pour des finalités portant sur d'autres bases légales à savoir l'exécution contractuelle et les obligations légales et réglementaires de CGD => **Article 9.3 des nouvelles conditions générales.**
- 5/ L'ajout d'une référence en matière de sécurité => **Article 9.4 des nouvelles conditions générales.**
- 6/ La suppression d'une finalité : « coffres forts détenus par des personnes décédées ». Cette prestation n'étant plus proposée => **Article 9.5.1 des nouvelles conditions générales.**
- 7/ La modification du circuit d'exercice de droit : désormais, les personnes concernées peuvent exercer leur droit en agence, par courrier, et aussi via le site institutionnel => **Article 9.5.1 des nouvelles conditions générales.**
- 8/ L'actualisation de nos points de contact et de renseignements, concernant la protection des données à caractère personnel : suppression de l'adresse postale de la maison mère, remplacement de l'adresse mail contact.gdpr@cgd.fr par l'adresse mail dpo@cgd.fr et modification de l'adresse postale suite au déménagement du siège => **Article 9.5.1 des nouvelles conditions générales.**
- 9/ L'insertion d'un renvoi vers la rubrique « Protection des données » du site institutionnel afin d'obtenir l'information complète quant à la protection des données afin de se conformer à nos obligations de transparence de l'information => **Article 9.5.1 des nouvelles conditions générales.**
- 10/ L'actualisation de la décision d'adéquation assurant un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel transférées vers les USA => **Article 9.5.2 des nouvelles conditions générales.**
- 11/ La mise à jour des contacts en cas de réclamation => **Article 10.1 des nouvelles conditions générales.**

Vous pouvez consulter les nouvelles conditions générales dans l'ensemble de nos agences et sur notre site internet : www.cgd.fr.

Vous pouvez refuser ces nouvelles conditions générales, en demandant par écrit la résiliation de la Convention de gestion de compte courant, sans frais, avant le 15 juillet 2025, à l'adresse suivante : Caixa Geral de Depósitos - Service Organisation et Qualité - 2, rue des Italiens - 75009 Paris. À défaut de contestation écrite de votre part avant la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles conditions générales, vous serez réputé(e) avoir accepté l'application de ces dernières.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de croire, Chère Cliente, Cher Client, en l'expression de nos salutations distinguées.

Caixa Geral de Depósitos